



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 21 juillet 2021
affiché ou publié le mercredi 21 juillet 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20210721-lmc1H25736H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H25736H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 13 juillet 2021

n° 118-21

Objet : *RS - Approbation de la convention d'adhésion au guichet unique pour la gestion des primes communales à l'achat d'un vélo à assistance électrique*

- date de convocation le 07 juillet 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi treize juillet dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 28

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 8

de Marie Bénévise à Alain Caraco - de Luc Berthoud à Philippe Gamen - de Brigitte Bochaton à Michel Dyen - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Christelle Favetta-Sieyes à Jean-Benoît Cerino - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Martin Noblecourt à Aurélie Le Meur - de Christophe Richel à Michel Dyen

• conseillers excusés : 16

Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Pierre Brun - Michel Camoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Marcel Ferrari - Hélène Jacquemin - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Josette Rémy - Thierry Repentin - Alain Thieffent - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 13 juillet 2021

délibération n° 118-21

objet **RS - Approbation de la convention d'adhésion au guichet unique pour la gestion des primes communales à l'achat d'un vélo à assistance électrique**

Aurélie Le Meur, vice-présidente chargée de la transition écologique et du développement durable, rappelle la délibération n° 046-21 C du Conseil communautaire du 15 avril 2021 approuvant les actions de l'avenant à la convention-cadre régionale pour l'amélioration de la qualité de l'air, dont le renouvellement de l'opération chèques vélo à assistance électrique (VAE), à destination des habitants.

Pour faciliter l'instruction des demandes de chèques VAE, Grand Chambéry a mis en place un guichet unique visant à réceptionner simultanément une demande de chèque VAE et une demande de prime communale VAE, et à permettre une instruction unique par Grand Chambéry.

Grand Chambéry propose deux types de guichet unique pour la gestion des primes communales :

- Le guichet unique de réception : le dossier de demande est réceptionné par Grand Chambéry, vérifié puis transmis à la commune qui réalise l'instruction selon ses propres critères.
- Le guichet unique d'instruction : le dossier de demande est réceptionné et instruit par Grand Chambéry selon les critères du dispositif de Grand Chambéry, puis transmis à la commune qui réalise le mandatement de la prime communale à l'habitant bénéficiaire. Le guichet unique d'instruction n'est accessible qu'aux communes ayant opté pour un montant unique de prime communale.

Le guichet unique est supporté par le portail webusagers de Grand Chambéry, Simpl'ici. Toute l'instruction et l'émission des chèques VAE sont dématérialisées.

La convention d'adhésion au guichet unique pour la gestion des primes communales à l'achat d'un VAE est proposée à la signature des communes ayant souhaité bénéficier des services de ce guichet unique dans le cadre de la délivrance de leurs primes communales pour l'achat de VAE par leurs habitants.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 046-21 C du Conseil communautaire du 15 avril 2021 portant approbation des actions de l'avenant à la convention-cadre régionale pour l'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire de Grand Chambéry 2019-2022,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau tout type de conventions ayant pour objet de mutualiser les moyens de fonctionnement,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les modalités de fonctionnement du guichet unique et la convention d'adhésion au guichet unique entre les communes et Grand Chambéry,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cette convention d'adhésion avec les communes ayant manifesté leur volonté de bénéficier du guichet unique, et tout document à intervenir.

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 118-21

Objet de l'acte : RS - Approbation de la convention d'adhésion au guichet unique pour la gestion des primes communales à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 3 - Autres

Date de l'acte : 21 juillet 2021

Annexe(s) : Convention

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210721-lmc1H25736H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25736H1

Date de transmission en Préfecture : 21 juillet 2021

Date de réception en Préfecture : 21 juillet 2021

Période d'affichage : du au